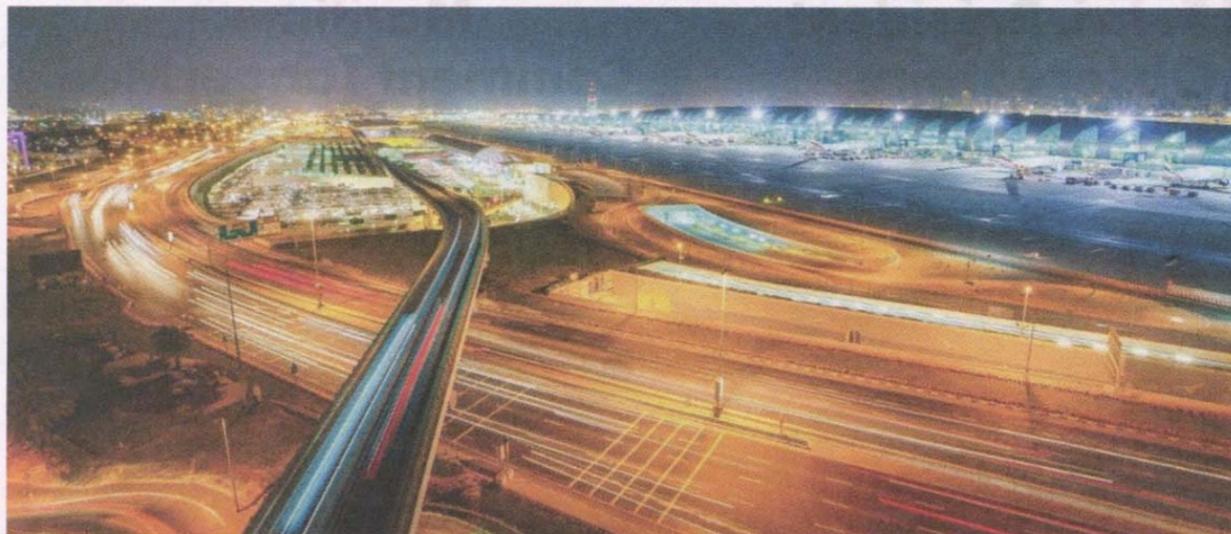


Le secteur négocie un nouveau virage



Le salon de la logistique, Logismed, se tient du 9 au 11 avril, à Casablanca. C'est sans doute l'évènement phare d'un secteur vital qui est en perpétuel changement. Un secteur qui fait face à la pression de plus en plus grande de la demande, ceci sans oublier les contraintes liées aux mutations économiques et juridiques. Toutefois, ces défis n'ont pas eu raison de la volonté des acteurs du secteur. Ainsi leur large syndication a permis de mettre en place des approches ambitieuses pour le développement dudit secteur. Il s'agit en outre des plans d'actions pour l'amélioration des principales supply chains du Maroc (import/export, distribution interne, matériaux de construction). Bien entendu, un effort a été consenti au niveau de la formation, principal nerf de la guerre, au regard de besoins grandissants en matière de ressources humaines compétentes. Aujourd'hui, les défis ont été relevés, le secteur est passé à la vitesse supérieure et il est en train de négocier un nouveau virage, celui des nouvelles technologies. En effet, actuellement une entreprise performante maîtrise ses stocks, ses prix, sa production

mais aussi l'information qui circule entre ses différents services et ceux de ses clients. Cette maîtrise est possible grâce à des outils informatiques de plus en plus complexes. Au Maroc, les entreprises s'activant dans la logistique sous toutes ses formes ont bien compris que la maîtrise de ce levier constitue un atout indéniable. De ce fait, elles sont nombreuses à investir massivement dans les nouvelles technologies. L'autre défi est celui du foncier logistique. Un souci qui a été relevé par la stratégie nationale, laquelle lui a apporté des solutions car depuis le lancement de cette stratégie en 2010 et jusqu'à fin 2018, le Maroc disposait de plus de 600 hectares dédiés à l'immobilier logistique. Autrement dit, la logistique au Maroc est un secteur porteur qui se développera davantage au gré des ambitions des acteurs marocains (privés et publics) et des investisseurs étrangers séduits par la stabilité économique et politique du pays. Sur ce point, il est à rappeler que selon l'AMDL et l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL), en 2016, l'investissement consenti dans le secteur de la logistique aussi bien par les opérateurs privés que par

ceux du public a atteint plus de 32 MMDH, ce qui représente près de 10,4% de la formation brut du capital fixe (FBCF). S'agissant de la création d'entreprises dans le secteur, entre 2010 à 2016, l'OMCL a enregistré une hausse de 40% du nombre de créations. Néanmoins, le développement du secteur se heurte à plusieurs problématiques dont celles liées aux zones logistiques. En effet, la réalisation des plateformes logistiques telle que prévue par la feuille de route signée devant le roi en 2010 accuse de plus en plus de retard. Ceci dit, en dépit des difficultés liées notamment au déploiement du schéma national des zones logistiques, le Maroc a connu un développement important en matière d'offres immobilières logistiques. Toutefois, la cherté du foncier et de l'offre immobilière dédiée à la logistique, notamment dans les zones urbaines, alourdit la trésorerie des entreprises du secteur et envoie un signal négatif aux investisseurs. L'autre frein au développement dudit secteur est l'absence d'un cadre juridique qui le réglemente, ce qui est à même de favoriser l'informel et l'anarchie tout en éloignant le secteur des objectifs de la stratégie nationale de la logistique. L'autre couac est la logistique urbaine qui reste très coûteuse et semble être oubliée par les pouvoirs publics, notamment par les conseils communaux. Ces derniers n'y prêtent pas attention lors de l'élaboration des plans de déplacements urbains (PDU). En dépit de tous ces problèmes, le secteur arrive à s'en sortir, tiré par les performances de certains de ses acteurs. Parmi ces derniers se distingue Tanger Med. Ce hub logistique d'envergure mondiale a su se positionner en tant que leader au niveau national et régional et les appétits de ce port, qui ne cessent de grandir, sont activés par son positionnement au cœur des flux transcontinentaux. La stratégie du premier port du Maroc a été payante. ●

Logismed, un rendez-vous d'affaires

Durant trois jours, ce salon dédié à la logistique réunira plus de 150 exposants et 5.000 visiteurs autour de rencontres B to B et de débats sur les défis du secteur. Des prix sont prévus pour récompenser les meilleures prestations.

C'est aujourd'hui que le Salon Logismed ouvre ses portes. L'événement qui se déroulera durant trois jours à la Foire internationale de Casablanca est le fruit d'une alliance entre le ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, le Salon Logismed, Portnet S.A, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et l'Agence marocaine de développement et de la logistique (AMDL). Cette huitième édition dédiée à la logistique sera marquée par l'organisation de quatre événements. Il s'agit du Salon Logismed ; de la cinquième édition de la conférence annuelle du guichet unique PortNet, du Forum sur les transports et la logistique de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et de la quatrième édition des Moroccan Logistics Awards. Cette année, plus de 150 exposants de plusieurs pays sont attendus pour le Salon Logismed. Ces derniers représentent tout le secteur de la logistique et les organisateurs dudit salon s'attendent à la visite de plus de 5.000 professionnels représentant plusieurs secteurs d'activité (commerce, distribution, services, administrations, industrie, collectivités locales). S'agissant de la cinquième édition de la Conférence annuelle du guichet unique PortNet, celle-ci réunira les professionnels de la logistique ainsi que les opérateurs économiques et abordera les défis et enjeux de la dématérialisation et de la digitalisation nécessaires au développement du commerce international. Ce développement se fait aujourd'hui entre autres grâce à des «guichets uniques performants, sophistiqués et hautement sécurisés». Durant cette conférence, l'accent

sera mis sur le rôle de ces guichets notamment dans l'amélioration de l'efficacité de la supply chain et de la compétitivité des entreprises.

Un village dédié aux startups

Pour sa part, le Forum des transports et logistique de l'Organisation de la coopération islamique a entre autres pour vocation de faciliter et augmenter les échanges commerciaux, les investissements et renforcer les relations de partenariat entre les 57 États-membres de cette organisation. Il s'agira durant cette édition du Logismed «d'analyser l'importance de la logistique dans le développement économique». Enfin, durant la quatrième édition des trophées marocains de la logistique «Moroccan Logistics Awards» organisée par l'Agence marocaine de développement de la logistique, on connaîtra les gagnants des prix du projet logistique de l'année, du projet green logistics de l'année et du professionnel de l'année. La nouveauté cette année est le prix qui a été consacré à la startup de l'année. La gagnante bénéficiera d'un accompagnement. D'ailleurs, Logismed en parte-



Les organisateurs tablent sur plus de 5.000 visiteurs professionnels représentant plusieurs secteurs d'activité: commerce, distribution, services, administrations, industrie, collectivités locales.

nariat avec la Factory, l'usine de startups à Casablanca, a prévu un village dédié aux startups marocaines. Au sein de ce village de 10 places, des rencontres B to B seront organisées dans le but d'offrir aux jeunes entrepreneurs un lieu d'échange et de prise de rendez-vous professionnels. Ceci étant, ledit salon sera animé par des conférences. Ainsi, la première journée qui sera placée sous le thème «Intelligence collaborative pour un nouveau modèle de développement économique» traitera des sujets relatifs à l'innovation (retour d'expériences de l'innovation au service de la mobilité, simplification des procédures). Le deuxième jour sera consacré à la thématique de la digitalisation avec la tenue de la cinquième édition de la Conférence annuelle des guichets uniques PortNet. Cette dernière aura pour thème : «Environnement du guichet unique intelligent : combler les lacunes en matière de maturité des données et de capacités digitales». D'autres conférences sont aussi au programme. Il s'agit entre autres de celle sur les défis des chaînes d'approvisionnement hybrides, du forum transport et de la logistique intra-OCI, de l'impact de l'intelligence artificielle sur la logistique et le commerce international. Durant cette deuxième journée, les débats porteront aussi sur la concurrence collaborative, l'intelligence communautaire et l'e-commerce. Enfin, le troisième jour sera dédié à l'innovation et au développement durable. Durant cette journée, les débats aborderont le sujet du transport urbain durable et des enjeux sociaux et fiscaux des choix logistiques. ●

L'AMDL dresse un bilan positif

En 2016, l'investissement consenti dans le secteur a atteint plus de 32 MMDH. Entre 2010 et 2016, plus de 12.000 entreprises ont été créées. Et plus de 600 hectares ont été aménagés en plateformes logistiques modernes.



Les indicateurs du secteur de la logistique sont au vert. C'est en tout cas l'affirmation des responsables de l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL). «Depuis le lancement du contrat-programme en 2010, le secteur connaît une dynamique très importante. Pour vérifier cela, il suffit de se renseigner sur le nombre des opérateurs qui se sont installés au Maroc et des opérateurs nationaux qui ont investi dans le secteur», souligne Abdelakabir Chajai, directeur opérateurs et chaînes logistiques AMDL. Selon les évaluations faites par l'AMDL et l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL), en 2016 l'investissement, consenti dans le secteur de la logistique, aussi bien par les opérateurs privés que par ceux du public, a atteint plus de 32 MMDH. Ce qui représente près de 10,4% de la formation brute du capital fixe (FBCF). S'agissant de la création des entreprises dans le secteur, entre 2010 et 2016, l'OMCL a enregistré une hausse de 40% du nombre de créations (12.000 créations d'entreprises). L'OMCL précise en outre que la valeur ajoutée globale, générée par le secteur, a été de 45 MMDH en 2016, soit 5,02% de PIB du Maroc durant cette même année. S'agissant de l'emploi, le secteur aurait créé entre 2010, date du lancement de la stratégie logistique et 2016, plus de 24.000 emplois directs (4,18% de la population active). Sur ce point, il faut rappeler que le secteur génère plus de 445.000 emplois avec un taux de croissance annuel moyen de 2,4%. S'agissant de l'immobilier logistique, selon les recensements réalisées par l'AMDL, le pays dispose aujourd'hui de 600 hectares aménagés de plateformes logistiques modernes, notamment à Casablanca et Tanger. Mais là, il faut dire que le foncier constitue un grand frein pour le développement du secteur. «Aujourd'hui les terrains les mieux positionnés pour abriter des projets logistiques sont très chers, car il y a des conditions nécessaires pour développer une zone logistique notamment la connectivité, l'accessibilité, la nature du terrain... Généralement, ce sont des fon-

ciers qui sont plus rentables pour d'autres projets notamment ceux résidentiels. L'État doit aider pour amorcer l'investissement et rendre le foncier accessible», souligne Chajai.

La formation gagne en qualité

L'autre problématique, que l'AMDL est en train de solutionner, n'est autre que celle des zones logistiques. «C'est un chantier

très compliqué, dans la mesure où la stratégie a estimé un certain nombre de besoins, plus de 3.300 ha, et de ce fait, il fallait réaliser plusieurs études de différents types, (études de marché, des études techniques...) pour confirmer ce besoin selon les hypothèses émanant du terrain. Cela a pris du temps, mais a été réalisé», note le directeur opérateurs et chaînes logistiques AMDL. Aujourd'hui, les régions, au regard de leurs nouvelles prérogatives, sont également concernées par le développement des zones logistiques, aussi l'AMDL a engagé des concertations avec ces acteurs régionaux pour arrêter le schéma à adopter pour le développement des projets logistiques «C'est tout un arbitrage à faire. L'AMDL a fait ce qu'il fallait faire, c'est-à-dire la réalisation des études, l'identification des projets, leurs composantes et leur rentabilité. Maintenant, il faudra identifier leurs schémas», précise Chajai. S'agissant du volet formation, ce dernier a aussi connu, selon les responsables de l'AMDL une évolution considérable. En effet les organismes de formations spécialisés dans la logistique, dont le nombre dépasse 120 établissements, offre plus de 7.000 places et plus de 220 filières (enseignement supérieur et formation professionnelle). ●

- Point de vue -

«L'AMDL se penche sur l'élaboration d'un cadre juridique»

Abdelkader Chajai
Directeur opérateurs
et chaînes logistiques
AMDL



Aujourd'hui, il y a une panoplie de services qui couvrent toute la chaîne logistique allant de la messagerie et du transport classique à des services de haute valeur ajoutée. Il y a quelques années, il y avait un grand manque en termes de plateformes logistiques, mais aujourd'hui les choses ont changé. À titre d'exemple, au niveau de la Région Casablanca-Settat, nous avons recensé, entre 2010 et 2015, plus de 700.000 m² couvertes d'entrepôts. Ce qui démontre du développement du secteur. En termes de zones logistiques, nous avons lancé les dernières études pour l'identification et l'élaboration

des schémas logistiques des régions du sud. Pour rappel, le schéma logistique national, qui existe déjà, a pris en considération le nouveau découpage régional du Maroc. Aujourd'hui, nous connaissons le type des projets logistiques à développer dans ces différentes régions. L'AMDL a également mis en place un programme dédié à la PME. Ce dernier, qui a pour objectif la mise à niveau des petites et moyennes entreprises, leur permet de bénéficier d'un appui technique et financier sur plusieurs volets, comme la formation, le diagnostic logistique de système d'information, la certification...

Ce programme a été conçu en prenant en considération les capacités financières limitées des PME marocaines. Sur un autre registre, L'AMDL se penche actuellement avec ses partenaires sur l'élaboration d'un cadre juridique pour le secteur. Nous avons réalisé un benchmark, et nous avons une proposition, qui, une fois acceptée par tout le monde, sera intégrée dans le circuit législatif. L'élaboration d'un cadre juridique est très importante, car cela permettra, entre autres, le développement de l'investissement, l'organisation, des professions et les métiers et l'encadrement de l'entreposage... ●